

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 17 décembre 2019 à 19h15 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, Maire,
M. Éric Bossé, conseiller,
Mme Annie Dussault,

Absents : M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,

En vertu des articles 153 et 156 du code municipal, l'avis de convocation a été dûment signifié en date du 12 décembre 2019 à tous les membres du conseil.

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2019-12-139

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du budget 2020;
4. Adoption du programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022;
5. Questions de l'assemblée;
6. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

3. ADOPTION BUDGET 2020

2019-12-140

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le budget pour l'année 2020 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

<u>Activités de fonctionnement</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Revenus de fonctionnement		
Taxes	585 480 \$	573 677 \$
Paievements tenant lieu de taxes	2 200	2 200
Transferts	82 692	67 192
Services rendus	47 671	44 971
Imposition de droits	13 600	13 900
Amendes et pénalités	1 000	1 000
Intérêts	13 000	7 000
	<u>745 643</u>	<u>709 940</u>
/		
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	186 158	191 611
Sécurité publique	98 220	101 400
Transport	158 465	124 425
Hygiène du milieu	137 177	130 652
Santé et bien-être	2 483	2 483
Aménagement, urbanisme et développement	63 763	70 468
Loisirs et culture	56 980	34 820
Frais de financement	17 109	17 960
	<u>720 355</u>	<u>673 819</u>
Excédent (déficit) de fonctionnement	25 288	36 121
Conciliation à des fins fiscales		
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	2 200	2 200
Remboursement de la dette à long terme	-42 643	-41 400
Affectation aux activités d'investissement	-2 000	-9 200
Affectation au fonds de roulement	17 155	12 279
	<u>-25 288</u>	<u>-36 121</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$
 <u>Activités d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations		
Hygiène du milieu	0 \$	533 612 \$
Transport	0	2 538 505
Administration générale	2 000	9 200
	<u>2 000</u>	<u>3 081 317</u>
Transfert et affectations		
Transfert – Taxe d'accise	0	575 615
Transfert - RIRL	0	0
Affectation de l'excédent non affecté	0	0
Règlement d'emprunt	0	2 496 502
Affectation des activités de fonctionnement	2 000	9 200
	<u>2 000</u>	<u>3 081 317</u>
Excédent d'investissement	<u>0</u> \$	<u>0</u> \$

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

2019-12-141

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que le programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Suite à la mise à jour du plan municipal d'intervention sur les infrastructures, le conseil a réalisé des travaux de réfection de la chaussée des rues Dandenault et Beauregard. Des ajustements devront être réalisés.

La municipalité validera si le Plan d'Intervention PIRL réalisé pour le Rang 11 peut amener à l'obtention d'une subvention pour la réparation de la section asphaltée du Rang.

De nouveaux montants ont été annoncés pour le programme TECQ. La municipalité établira les priorités pour l'utilisation de ces fonds. La réfection des rues de l'Église et Yamaska a été discutée.

Des subventions seront demandées pour l'aménagement de l'Église qui a été acquise par la municipalité au montant de 1\$ en octobre dernier.

Une inspection de l'usine du 2095 Dandenault sera réalisée afin de déterminer les travaux préventifs à faire pour maintenir l'immeuble en bon état.

La municipalité étudie également la possibilité de réaliser des travaux à l'hôtel de ville pour y aménager des bureaux fermés.

5. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-12-142

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 18h36, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général